

Le 22 mars 2011

FINANCIÈRE MONCEY

Le Conseil d'administration de Financière Moncey, réuni le 22 mars 2012, a arrêté les comptes de l'exercice 2011.

Le résultat net consolidé ressort à 5,2 millions d'euros, contre 9,9 millions d'euros en 2010 qui intégrait une importante reprise de provisions sur les titres Aegis. En 2011, le résultat de la Société Industrielle et Financière de l'Artois mise en équivalence bénéficie de l'amélioration des résultats d'IER et de l'augmentation des dividendes reçus de ses participations.

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 489 millions d'euros au 31 décembre 2011, en diminution de 13 millions d'euros, en raison de la baisse des cours de bourse des participations.

Le résultat net social atteint 2,8 millions d'euros, contre 0,2 million d'euros en 2010, grâce à la reprise du versement d'un dividende par la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende de 44 euros par action au titre de l'exercice 2011, contre 1 euro pour l'exercice 2010.

Chiffres consolidés de Financière Moncey (en millions d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat opérationnel	(0,3)	(0,3)
Résultat financier	1,0	0,4
Part dans le résultat net des entreprises associées	4,6	9,8
Impôts	(0,1)	(0,0)
Résultat net	5,2	9,9
dont part du Groupe	5,2	9,9

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après vérification du rapport de gestion.

